



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 69951

Texte de la question

M. Gautier Audinot appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétudes exprimées à nouveau par les représentants des conseillers d'orientation-psychologues sur le manque de personnels. En effet, il semble que les nouveaux moyens inscrits au projet de loi de finances pour 2002 soient largement insuffisants pour répondre au besoin de la seule académie d'Amiens, laquelle nécessiterait la création d'au moins 40 postes pour répondre à la demande. Ce qui correspondrait selon les professionnels à un conseiller d'orientation-psychologue pour 1 000 élèves alors même que chaque conseiller ne peut réellement prendre en charge que 600 élèves. A cela s'ajoute qu'à partir de l'année 2002 près de 20 % du corps des conseillers d'orientation-psychologues partirait en retraite chaque année. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Gautier Audinot](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69951

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6874